

**Réunion de la Commission de Suivi de Site
MLPC Rion des Landes et Lesgor**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
A RION DES LANDES (40)
vendredi 9 décembre 2016 – 14h00**

Liste des participants

Collège « Administrations publiques »

Lucien GIUDICELLI : Sous-préfet des Landes
Sophie DELMAS : DREAL UD 40
Claire CASTAGNEDE-IRAOLA : DREAL UD 40
Nicole NAURY : DREAL
Thierry LARRIVIERE : SDIS 33 – Chef

Collège « Collectivités territoriales »

Alain HISEL : Mairie de Rion des Landes – Adjoint
Isabelle MAHIEU : Mairie de Rion des Landes – Adjointe
Patrick POSTIS : Mairie de Lesgor - Maire
José HUICI : Mairie de Lesgor - Adjoint
Céline BROQUERE : Mairie de Morcenx - Adjoint

Collège « Exploitant »

Jean-Marc ESPINOSA : MLPC - Directeur général
Stéphane MAZZOLINI : MLPC - Responsable Hygiène Sécurité Environnement
Pascal VILATON : MLPC - Responsable fabrication Ekaland Lesgor
Xavier ANSELME : MLPC - Responsable procédés et sécurité industrialisation
Benoît TURON : MLPC – Responsable fabrication Ekaland Rion

Collège « Riverains »

Thierry GRANEL : Riverain Rion des Landes
Georges CINGAL : SEPANSO Landes - Président

Collège « Salariés »

Justo MARTIN : CHSCT MLPC - Opérateur fabrication Lesgor
Benjamin NICOLLE : CHSCT MLPC - Opérateur fabrication Lesgor
Aurélien COUDANNE : CHSCT - MLPC – Chef de quart Lesgor

Ordre du jour

- Bilan annuel des établissements MLPC
- Point sur les actions engagées depuis la dernière commission de suivi de site
- Bilan des inspections réalisées par la DREAL
- Questions diverses

Documents associés

Annexe 1 : Présentation MLPC
Annexe 2 : Présentation DREAL

14 h 00 – Début de la réunion

Les membres de la CSS procèdent à un tour de table de présentation.

Le procès-verbal de la précédente CSS est approuvé.

Bilan annuel des établissements MLPC

M. ESPINOSA, MLPC

Dresse le bilan annuel des établissements MLPC International de Rion des Landes et de Lesgor.

Les produits MLPC sont destinés pour deux tiers à la fabrication de caoutchouc, mais les marchés sont variés. Ils vont de la production d'agents dits de vulcanisation qui améliorent la tenue des pneumatiques à la fabrication de tubes de protection pour les poteaux en bois qui composent les réseaux électriques aux Etats-Unis.

En 2016, MLPC a connu une baisse importante de son chiffre d'affaires — moins 15 % environ — consécutive à la perte d'un client majeur (Dao Agro).

Le site de Rion des Landes compte quatre ateliers de fabrication parmi lesquels l'atelier Mixland, situé à l'entrée de l'usine, dans lequel aucune synthèse chimique n'est réalisée. L'emploi de chlore — la substance présentant le risque le plus important sur le site — est restreint à une enceinte de confinement de l'atelier Guanidines.

Deux des trois ateliers (MITC et Multi-Produits) implantés dans la partie nord du site de Lesgor ont été fortement impactés par la perte du client Dao Agro. Dans la partie sud du site, l'atelier dithiocarbamates constitue un atelier majeur pour MLPC.

Dans le cadre de la politique d'entreprise responsable de MLPC, la mise en place d'une station de traitement des eaux usées (STEP) est planifiée pour 2017 sur le site de Lesgor. Le contrat doit être signé à la suite de la CSS.

M. GIUDICELLI, Sous-préfet des Landes

Souligne l'implication de l'Etat dans la réalisation du projet.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Demande des précisions concernant la typologie de cette STEP et l'attribution des travaux de

réalisation.

M. ESPINOSA, MLPC

Précise qu'elle combinera un traitement classique par l'ozone — permettant de détruire la charge organique et de rendre les effluents comestibles par des bactéries — et un post-traitement biologique.

Les technologies d'ozonation et de traitement biologique seront réalisées à partir d'éléments préfabriqués par une société hollandaise. Le chantier de génie civil pour la mise en place des fondations et des structures sera attribué par ailleurs.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

S'enquiert de l'existence d'un poste de concentration.

M. ESPINOSA, MLPC

Indique que la concentration des effluents se situe naturellement dans la zone optimale pour l'abattement de la demande chimique en oxygène (DCO).

M. MAZZOLINI, MLPC

Aborde les questions de sécurité des personnes. La démarche Prévention des Accidents par l'Observation devrait permettre de dépasser la stagnation du nombre de faits accidentels enregistrés sur les trois dernières années.

M. ESPINOSA, MLPC

Précise qu'un fait accidentel peut correspondre à une simple coupure. Il ne s'agit pas nécessairement d'un accident lié directement à l'activité chimie de MLPC. La conviction de l'entreprise est la suivante : plus les accidents bénins sont tolérés, plus le risque de dérive vers des accidents graves augmente.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Rappelle que MLPC a été la première entreprise landaise à afficher publiquement le nombre de jours sans accident. Peut-être l'information devrait-elle préciser le nombre d'accidents incapacitants.

M. ESPINOSA, MLPC

Annonce que l'entreprise n'a connu aucun accident incapacitant depuis 2009 et la perte partielle de la vue par un salarié. Aujourd'hui, sont considérés comme grave, les accidents entraînant un arrêt de travail, même si cet arrêt ne dépasse pas un jour.

M. MAZZOLINI, MLPC

Ajoute que, parallèlement au nombre, le taux de gravité de ces accidents fait également l'objet d'un suivi.

Concernant la sécurité industrielle, il est à noter que la mise à jour de l'étude de dangers pour le site de Rion des Landes a fait l'objet d'une demande de compléments d'information de la part de l'administration.

M. HISEL, Mairie de Rion des Landes

Remarque que le dernier exercice de gestion de crise sur le site de Rion des Landes n'a pas été concluant du point de vue de la mairie, les consignes de la préfecture n'étant arrivées qu'en fin

d'après-midi.

M. ESPINOSA, MLPC

Précise que l'usage du fax a constitué le principal dysfonctionnement noté par MLPC à l'occasion de cet exercice. La transmission d'informations par e-mail semble aujourd'hui plus efficace.

M. MAZZOLINI, MLPC

Indique que les mesures d'auto surveillance des rejets aqueux réalisées sur le site de Rion des Landes montrent une DCO constante depuis 2009. Une étude d'impact, visant à apprécier les conséquences des activités de MLPC sur l'eau, sera menée par un bureau d'étude en 2017.

Mme DELMAS, DREAL

Rappelle que l'étude déjà réalisée sur le site de Lesgor visait notamment à quantifier le flux admissible par le milieu et à déterminer les technologies à mettre en place pour atteindre ce niveau de rejet. Son instruction se poursuit. Malgré la mise en place d'un système d'ozonation, certains paramètres pourraient être révisés.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Observe que, sur le site de Rion des Landes, les cyanurés constituent le problème majeur. La démarche à suivre est connue.

M. MAZZOLINI, MLPC

Revient sur la question du projet de STEP dont le démarrage est prévu pour fin juin 2017. Elle permettra de traiter une partie de la DCO ainsi que les amines.

M. ESPINOSA, MLPC

Détaille le traitement par ozonation qui consiste en l'activation d'oxygène par des ultra-violets. L'ozone ainsi produit viendra briser les molécules et casser la DCO. L'oxygène sera livré par camions et deux unités parallèles seront mises en place pour traiter les eaux usées avant leur passage dans un lit de bactéries.

M. POSTIS, Mairie de Lesgor

S'inquiète de savoir si le niveau de pollution résiduel autorisera alors la pêche ?

M. ESPINOSA, MLPC

Assure que l'atténuation de l'impact sur le milieu sera significative. Si la faune devrait pouvoir s'y épanouir, il restera déconseillé de consommer des poissons qui pourraient être pêchés en sortie d'usine.

Mme DELMAS, DREAL

Rappelle un objectif fixé par l'Europe : tous les cours d'eau doivent retrouver un bon état chimique et biologique.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Signale que, même si des modèles ont été établis, seule une mesure de l'indice biologique du milieu après mise en place de la STEP pourra apporter une réponse concrète.

Mme DELMAS, DREAL

Espère que la technique retenue permettra de respecter les flux limites. Dans le cas contraire, des mesures complémentaires seront envisagées.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Evoque l'idée portée depuis longue date par la SEPANSO de la création d'un bassin tampon avant rejet.

M. ESPINOSA, MLPC

Précise qu'un tel bassin existe, mais qu'il ne lui est associé aucun traitement.

M. MAZZOLINI, MLPC

Confirme que l'abattement qu'il permet est minime. Le bassin sert essentiellement au lissage des rejets.

M. ESPINOSA, MLPC

Note que l'investissement — de l'ordre de 2,3 millions d'euros — réalisé par MLPC dans le cadre de ce projet prend d'autant plus d'importance dans la période délicate que traverse actuellement la société.

M. GIUDICELLI, Sous-préfet des Landes

Rappelle que l'Agence de l'eau a donné un accord de principe concernant une aide au financement de ce projet.

M. MAZZOLINI, MLPC

Présente la démarche AIMS et quelques exemples d'actions et d'investissement engagés dans le courant de l'année 2016 en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

Point sur les actions engagées depuis la dernière CSS

M. ESPINOSA, MLPC

Décrit trois projets importants qui seront développés par MLPC dans les mois à venir.

Le projet ORCHIDEE — investissement de l'ordre de 5 millions d'euros — vise à remplacer le produit perdu par d'autres. Les installations devront être modifiées en conséquence. Dans ce cadre, MLPC a mis au point un procédé nouveau de production de dithiocarbamate de zinc permettant de multiplier la productivité par trois et conférant à l'entreprise un avantage économique certain. Le projet n'aura aucun impact négatif sur le profil de risque du site.

Sur le site de Rion des Landes, un autre projet — investissement de l'ordre de 2 millions d'euros — vise la mise en œuvre d'une nouvelle voie de synthèse — remplacement de l'eau de javel par du peroxyde d'hydrogène — pour un produit déjà fabriqué sur place.

Le site de Rion des Landes sera à l'avenir approvisionné en chlore à partir de deux grands wagons qui remplaceront les trois petits wagons existants.

Bilan des inspections réalisées par la DREAL

Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL

Signale une instruction gouvernementale de 19 mai 2016 portant sur la sensibilité des données relatives aux établissements Seveso. Dans un souci de sûreté, la mise à disposition en ligne de données sensibles (cartes de zones d'effet, quantité de produits dangereux, etc.) sera désormais interdite. Des instructions précises seront adressées aux personnes concernées. Les riverains pourront toujours avoir accès aux informations détaillées sur demande.

Mme DELMAS, DREAL

Dresse un bilan du suivi DREAL des sites MLPC.

Questions diverses

M. HISEL, Mairie de Rion des Landes

S'enquiert du devenir de la zone d'impact comme suite à l'évolution réglementaire Seveso 3.

Mme DELMAS, DREAL

Explique que si de nouveaux risques devaient apparaître, des mesures de maîtrise des risques complémentaires seraient imposées à l'exploitant afin d'éviter toute modification du PPRT.

M. GRANEL, Riverain Rion des Landes

Retient un déficit de communication à l'attention des riverains à l'occasion de l'exercice mentionné plus tôt.

Mme CASTAGNEDE-IRAOLA, DREAL

Précise que cet exercice portait sur la chaîne d'alerte et ne touchait donc pas la population en elle-même.

Mme DELMAS, DREAL

Ajoute que lors de la mise en œuvre d'exercices PPI, des plaquettes sont distribuées aux riverains quelques jours au préalable.

M. GIUDICELLI, Sous-préfet des Landes

Conclut en saluant les avancées observées sur les sites de MLPC et rappelle une fois encore l'engagement de l'Etat dans le projet d'installation d'une STEP innovante à Lesgor.

M. CINGAL, SEPANSO Landes

Espère être invité à visiter le site une fois l'installation de traitement des eaux du site de Lesgor fonctionnelle.

15 heures 30 – Clôture de la réunion

ANNEXES

**COMMISSION DE SUIVI DES
SITES (CSS)**

PRÉSENTATION MLPC INTL.

9 DÉCEMBRE 2016



MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP

SOMMAIRE

- PRÉSENTATION ACTIVITÉ DES DEUX SITES (RION DES LANDES ET LESGOR)
- SÉCURITÉ DES PERSONNES
- SECURITE INDUSTRIELLE
- GESTION DE CRISE
- ENVIRONNEMENT
- SGS - SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE
- RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR INCIDENTS
- INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2016
- PROJETS A VENIR

À LA DÉCOUVERTE DE MLPC INTERNATIONAL

- ✦ La MLPC - Manufacture Landaise de Produits Chimiques a été créée en 1939 à Rion des Landes.
- ✦ Son deuxième site de production à Lesgor a été conçu en 1955.

SITE DE RION DES LANDES



SITE DE LESGOR

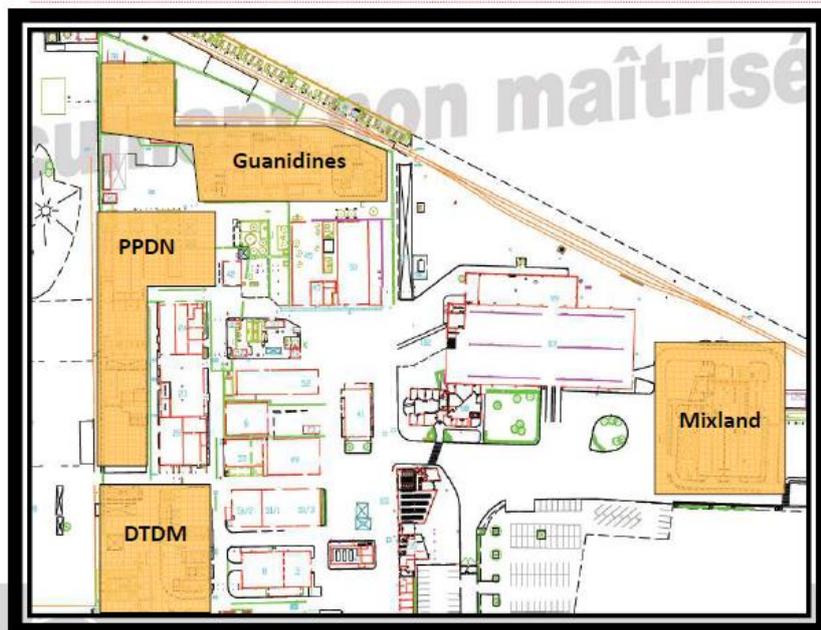


- ✦ En 2016 MLPC International emploie près de 220 personnes sur les 2 sites.

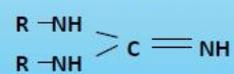
À LA DÉCOUVERTE DE MLPC INTERNATIONAL

- ✦ MLPC International, filiale du groupe ARKEMA, développe depuis bientôt 70 ans son savoir-faire dans la chimie CS₂ (Sulfure de carbone), du CNCL (chlorure de cyanogène) et des amines.
- ✦ Cette expérience lui permet d'occuper une position de Leader ou Co-Leader mondial dans la production d'agents de vulcanisation pour l'industrie du caoutchouc (guanidines, thiourées, thiurams, dithiocarbamates et pré dispersés de produits chimiques) ainsi que la production d'intermédiaires de synthèse à destination de la chimie de spécialité tels que les carbazides et les isothiocyanates.
- ✦ MLPC International réalise un CA d'approximativement 60 M€. Plus de 88% de ses ventes sont effectuées hors de France. L'Europe (hors France) représente 40% des ventes, les Amériques Nord/Sud : 21 %, l'Afrique : 14% et l'Asie : 13 %
- ✦ Les 2 sites de production sont classés ICPE / SEVESO III seuil haut.
- ✦ Les 2 sites de production sont certifiés ISO 9001(v.2008), ISO 14001 (v.2004), OHSAS 18001 (v.2007).

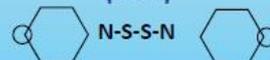
NOTRE CHIMIE SUR L'USINE DE RION DES LANDES



GUANIDINES (DPG, DOTG)



DITHIODIMORPHOLINE
(DTDM)



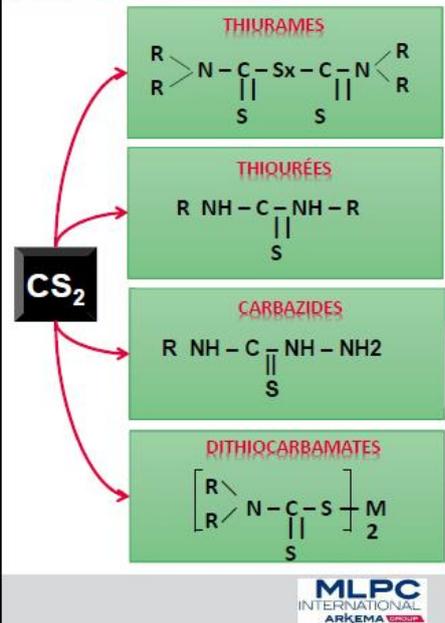
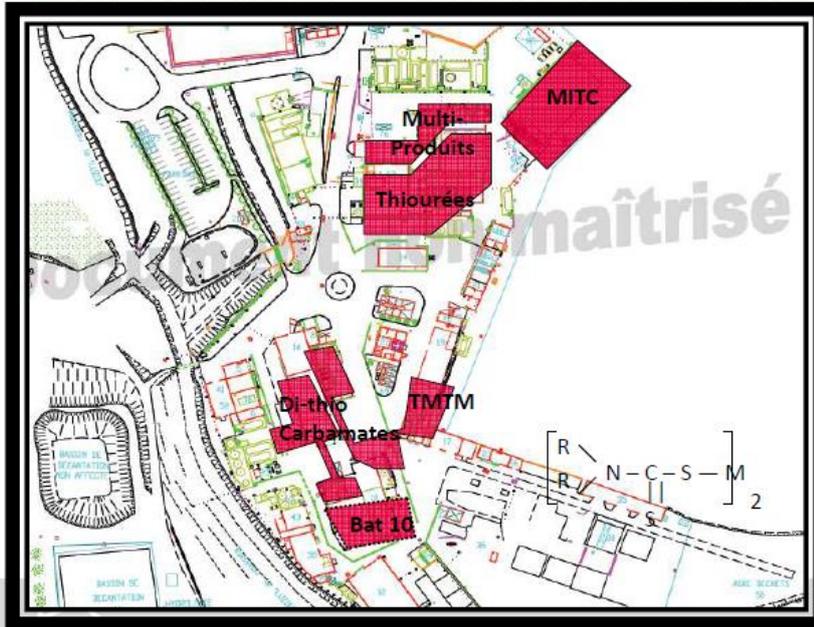
DÉRIVÉS PHÉNOLIQUES
(PPDN, PARA BQD, PNP)



GAMME MIXLAND
MASTERBATCH
(Prédispensé)

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA

NOTRE CHIMIE SUR L'USINE DE LESGOR



POLITIQUE D'ENTREPRISE

❖ Une Politique d'entreprise révisée périodiquement avec pour objectif le « Best in Class ».

❖ Un système de management intégré avec un engagement fort dans les domaines de la prévention des accidents majeurs, de la sécurité et de l'environnement.

MLPC INTERNATIONAL

est une entreprise industrielle de fabrication de produits chimiques.

MLPC INTERNATIONAL fait partie du groupe Arkema.

notre stratégie

Engagés et solidaires, les EMPLOYÉS de MLPC INTERNATIONAL travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs essentiels permettant d'assurer la pérennité et l'expansion de l'Entreprise :

- Un lieu de travail sûr et adapté;
- Des résultats économiques permettant de continuer à investir;
- Des procédés de fabrication fiables et économes;
- Des relations respectueuses basées sur le travail en équipe et le dialogue;
- Une bonne gestion des priorités.

MLPC INTERNATIONAL offre des produits principalement à destination du marché du caoutchouc et des spécialités chimiques de niche, en synergie avec nos technologies et notre outil industriel.

Nos CLIENTS peuvent attendre de nous :

- Une haute qualité de services et de produits;
- un soutien technique applicatif dans notre cœur de métier du caoutchouc;
- une R&D permettant d'offrir régulièrement de nouveaux produits adaptés à l'évolution des besoins.

Comme industriel responsable dans le domaine de la chimie, MLPC INTERNATIONAL est engagé dans une démarche volontaire de PROGRÈS s'inscrivant dans la durée et visant à :

- La prévention des accidents sur nos employés et nos sous-traitants;
- L'analyse et la maîtrise des risques pouvant affecter la communauté dans laquelle MLPC International opère et où nous voulons continuer d'être bienvenus;
- Respecter et anticiper les nouvelles réglementations applicables et les exigences Arkema;
- Tirer parti des retours d'expérience dans une démarche d'amélioration permanente;
- Prévenir les pollutions et améliorer l'impact environnemental de nos activités.



Février 2014

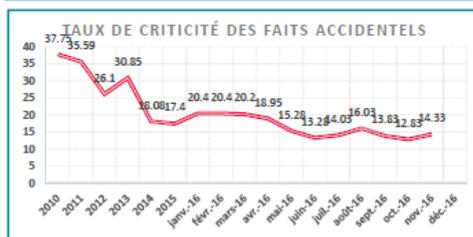
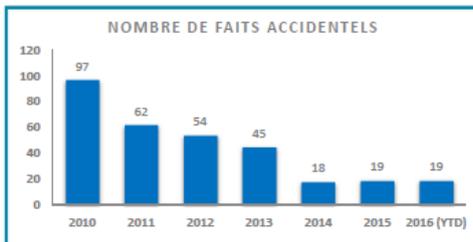
Jean-Marc ESPINOSA
Directeur Général

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP

MLPC
INTERNATIONAL
ARKEMA GROUP

SECURITE DES PERSONNE: RION DES LANDES ET LESGOR

✦ MLPC a mis en œuvre un plan d'action très énergique et agressif afin de prévenir les accidents de ses employés et sous traitants.



✦ De nombreuses actions autour des facteurs « technique » et « organisationnel » ont été menées ces dernières années et ont permis de diminuer de plus de 80% les accidents.

✦ Aujourd'hui, en plus des deux facteurs cités ci-dessus, un travail important est en train d'être déployé sur le facteur « humain ».

✦ Parmi les actions de sécurité menées en 2016, deux actions majeures ont été :

- de renforcer les règles sur les mises à dispositions de nos installations et sur les interventions réalisées sur les ouvertures de circuit sur produits dangereux
- la mise en place de la démarche PAO (Prévention des Accidents par l'Observation) afin de renforcer la culture Sécurité

...l'OBJECTIF ETANT LE « 0 ACCIDENT IS POSSIBLE »

SECURITE INDUSTRIELLE: DANGERS POTENTIELS: RION DES LANDES ET LESGOR

❖ L'étude de dangers est un principe de la sécurité industrielle. Elle s'articule autour du recensement des phénomènes dangereux possibles, de l'évaluation de leurs conséquences, de leur probabilité d'occurrence, de leur cinétique ainsi que de leur prévention et des moyens de secours.

❖ La caractérisation des principaux dangers identifiés et modes de libération sont:

- INCENDIE
 - Feux en nappe de liquides inflammables
 - Feux de produits conditionnés
- EXPLOSION
 - Explosion de gaz à l'air libre / UVCE (Unconfined vapor cloud explosion)
 - Explosions pneumatiques d'équipements
- TOXICITE
 - Libération et épandages de produits générant des vapeurs toxiques

Seuil des effets sur l'homme	TYPES D'EFFETS		
	Thermiques	Toxiques	Surpression
LETAUX SIGNIFICATIFS (SELS)	8kW/m ² ou (1 800 kW/m ²) ^{0,5}	CL 5%	200 mbar
LETAUX (SEL)	8kW/m ² ou (1 000 kW/m ²) ^{0,5}	CL 1%	140 mbar
IRRÉVERSIBLES (SEI)	3kW/m ² ou (600 kW/m ²) ^{0,5}	SEI	50 mbar
INDIRECTS (bris de vitres)			20 mbar

SECURITE INDUSTRIELLE: DANGERS POTENTIELS: RION DES LANDES ET LESGOR

- ❖ Les études de dangers sont revues périodiquement (tous les 5ans)

- ❖ La remise à jour de l'étude de dangers (EDD) pour le site de Rion des landes a été réalisée au mois d'octobre 2015 et transmise à l'administration. Les principaux points qui ont été remis à jour sont :
 - l'intégration des scénarios de l'atelier 107 (PPDN). (nouvel atelier)
 - la révision des scénarios R12 ERC 21 et R 12 ERC 22 concernant l'atelier 12 (DTDM)
 - la planification de la mise en place des nouvelles MMR (mesure de maîtrise des risques) issues des phénomènes dangereux R12 ERC 21 et R12 ERC 22 modifiés

- ❖ La remise à jour de l'étude de dangers pour le site de Lesgor a été réalisée au mois de juillet 2016 et transmise à l'administration. Les principaux points qui ont été remis à jour sont :
 - l'intégration du nouveau laboratoire R&D (Recherche et Développement)
 - Prise en compte des prescriptions PPRT
 - Prise en compte du réseau séparatif

GESTION DE CRISE

❖ 3 exercices de gestion de crise ont été réalisés en 2016 à MLPC:

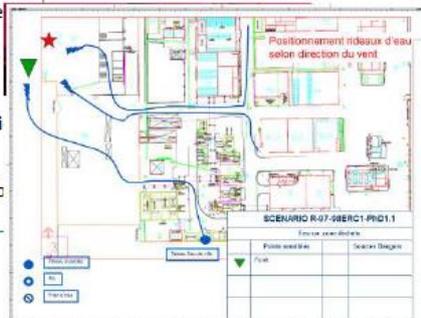
- Un exercice POI a été programmé le 17.05.2016 sur le site de Rion des Landes. L'objectif était de travailler sur un plan d'opération environnemental, un plan d'opération interne, l'évacuation du personnel de l'usine
- Un exercice POI a été programmé le 28.11.2016 sur le site de Lesgor. L'objectif était de travailler sur un plan d'opération environnemental, un plan d'opération interne, une évacuation de la salle PCEX
- Un exercice PPI a été programmé le 09.11.2016 sur le site de Rion des Landes. L'objectif fixé par la préfecture est de tester la chaîne d'alerte



GESTION DE CRISE

Exercice POI du 17.05.2016 sur le site de Rion des Landes.

1. Pour une raison indéterminée le stock de palettes est en feu sur la zone déchets
2. Le stock de big bags souillés à proximité s'enflamme à son tour
3. Le vent dirige les flammes vers la forêt
4. Au bout de 30min le vent prend la direction opposée et se rabat vers une salle de rassemblement
5. 5 personnes sont intoxiquées et le site doit être évacué



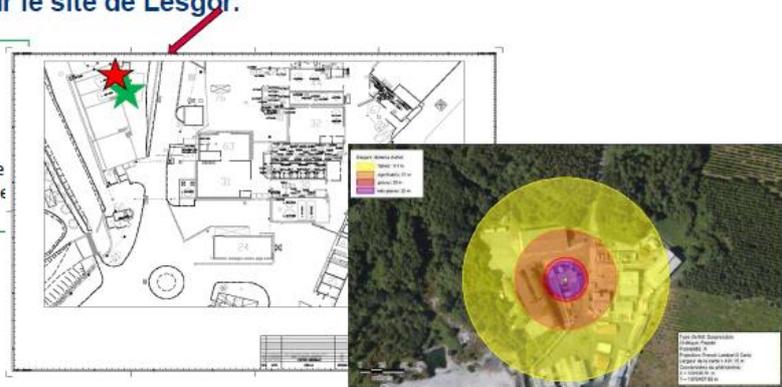
Bilan:

- Le scénario utilisé a permis:
 - De mettre en œuvre les réponses environnementales prévues dans le cadre d'un incendie en proximité d'une forêt
 - de vérifier la pertinence de notre organisation et de nos procédures dans le cadre d'un plan d'urgence
 - d'exercer notre personnel à évacuer le site en cas de sinistre le nécessitant

GESTION DE CRISE

Exercice POI du 28.11.2016 sur le site de Lesgor.

1. Pour une raison indéterminée une fuite de DEA survient dans la rétention du stockage associé.
2. Une étincelle crée l'ignition du produit.
3. Lors de l'établissement des lances, un équipier d'intervention est gravement brûlé.
4. Les vents se dirigent vers le sud ouest et forcent le personnel à quitter la salle PCEX et s'établir dans le algeco administratifs.



Bilan:

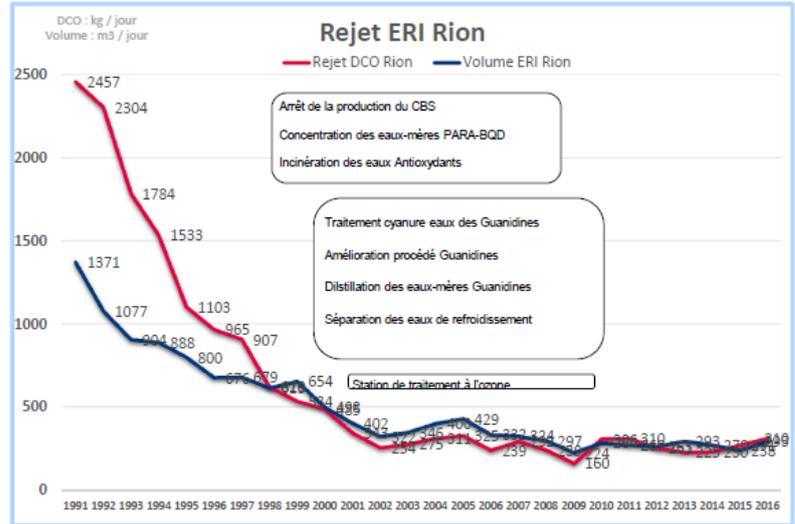
- Le scénario utilisé a permis de mettre en évidence :
 - des problèmes que l'on pourrait rencontrer lors du déplacement d'une cellule PCEX.
 - le bon déploiement géographique des cellules DOI et PCEX
 - certains dysfonctionnements organisationnels

ENVIRONNEMENT

Auto surveillance des rejets aqueux sur le site de Rion des landes

Une étude d'impact est une étude technique qui vise à apprécier les conséquences des activités sur l'environnement

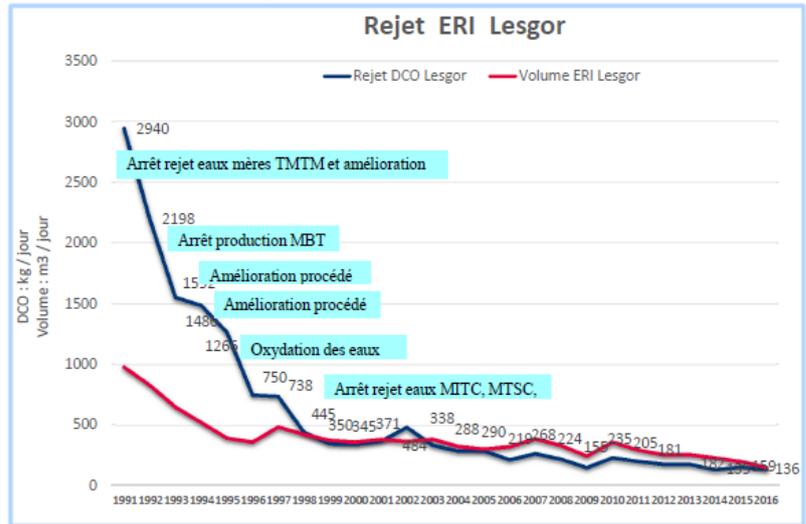
MLPC a programmé sur l'année 2017, en concertation avec les autorités, la réalisation d'une étude d'impact sur le volet eau pour le site de Rion des landes.



ENVIRONNEMENT

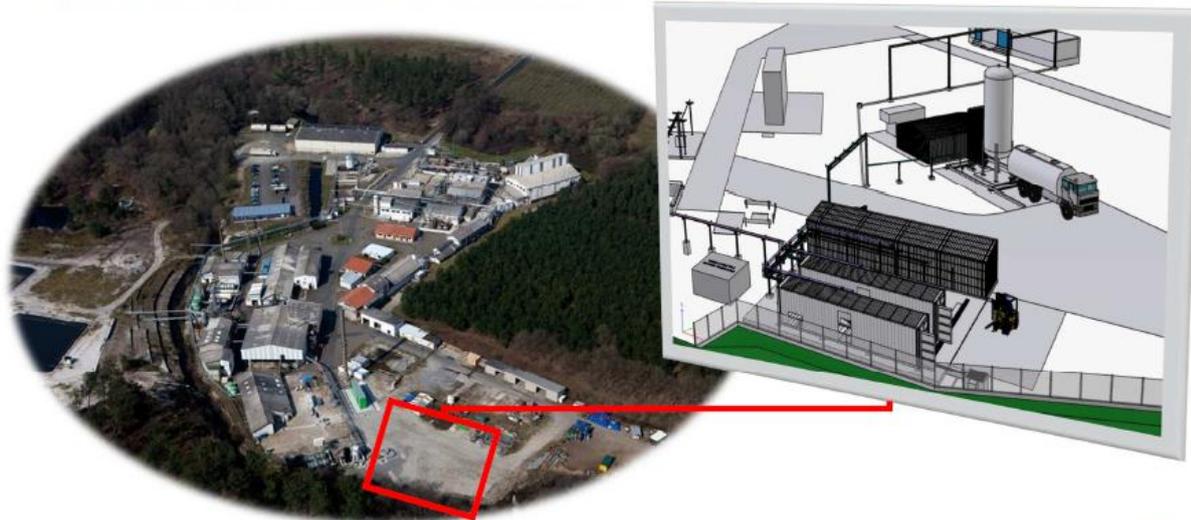
❖ Auto surveillance des rejets aqueux sur le site de Lesgor

- ❖ Un station de traitement par ozonation va prendre jour en 2017.
- ❖ La finalisation des études et consultations est en cours.
- ❖ Cette station permettra de traiter la DCO avec un rendement d'abattement d'environ 50%.
- ❖ Le démarrage est prévu fin Q2 2017



ENVIRONNEMENT

✦ Aperçu de la future station de traitement des rejets aqueux sur le site de Lesgor



SGS – SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

- ❖ Une revue de direction est réalisée chaque année. Celle-ci permet de revoir l'ensemble des objectifs déclinés dans les FAP (Fiches d'actions de progrès) et de définir les orientations pour l'année suivante.
- ❖ Cette revue s'intègre dans une démarche plus globale qui est appelée AIMS (ARKEMA INTEGRATED MANAGEMENT SYSTEM) visant notamment une meilleure gestion de la sécurité, de l'environnement et des risques associés (OHSAS 18001 pour la sécurité et ISO 14001 pour l'environnement)
 - Suite à l'audit de certification réalisé en 2015, un audit de suivi a eu lieu en 2016. Cette audit de suivi a permis de lever les 10 non-conformités mineures qui avaient été soulevées lors de l'audit de certification.
- ❖ Des audits internes sont également réalisés (IGP, Audit de chantier, audit interne processus, audit flash)
- ❖ Toutes les modes opératoire de fabrication ont pratiquement été révisés afin d'avoir une meilleure gestion de la performance de la sécurité industrielle.
- ❖ La mise en place des dossiers de sécurité des procédés est en cours de réalisation.

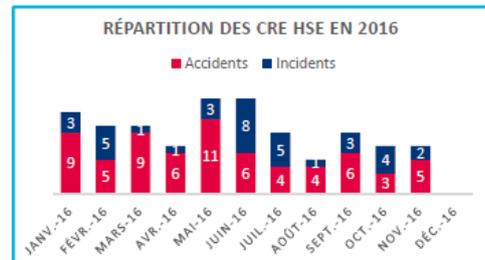
RETOUR D'EXPERIENCE SUR EVENEMENTS

✦ Utilisation du logiciel « IMPACT » pour tracer tous les événements. Les événements sont classés en deux types :

- INCIDENTS: événement non désiré qui aurait pu occasionner une perte.
- ACCIDENTS: événement non désiré occasionnant une perte.

✦ Les Compte Rendu d'Événement HSE (CRE HSE) comprennent:

- sécurité procédé
- Blessure liée au travail
- Hygiène/Santé
- Environnement
- Sureté
- Incendie/Explosion potentiel(le)



✦ Le nombre total de Compte Rendu d'événement HSE à fin novembre 2016 est de 104.

✦ 57 CRE HSE ont été clôturés depuis le mois de janvier 2016.

✦ Des réunions mensuelles sont organisées afin de faire un point sur le suivi des actions.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT SUR L'ANNÉE 2016

1645 KEuros d'investissement ont été réalisés sur l'année 2016 sur la partie sécurité et environnement

- ✦ Station de traitement des eaux (Lesgor)
- ✦ Assainissement des locaux pour le laboratoire d'application (Rion des landes)
- ✦ Mise en place d'un plan de circulation sur la zone administrative (Lesgor)
- ✦ Conformité ATEX sur les deux site
- ✦ Remplacement réacteur 46 DA310 sur l'atelier guanidine (Rion des landes)
- ✦ Mise en place de la couverture sur le stockage S2CL2 (Rion des landes)
- ✦ Mise en place d'une barrière anti franchissement (domaine de la sureté) sur le site de Lesgor
- ✦ Mise en place du système cocorico /perolo à l'atelier Mixland (Rion des landes)
- ✦ Mise en place du plan de circulation à l'atelier Mixland (Rion des landes)
- ✦ Mise en place du plan de circulation à l'atelier ensachage centralisé (Rion des landes)
- ✦ ...

QUELQUES ACTIONS DE SÉCURITÉ RÉALISÉS EN 2016

✦ Un nouveau système d'assainissement de l'air a vu le jour fin mai 2016 au laboratoire d'application. Ce système permet de traiter les gaz émis lors de la réalisation de test applicatifs.



✦ Mise en place d'une capotage étanche sur la cuvette de rétention de la cuve de S2CL2.

✦ Cette action intervient dans le cadre du PPRT et rentre comme une MMR (barrière technique) pour minimiser le risque de dégagement de HCL en cas de rupture de la cuve.



✦ Un nouveau système Nouveau système cocorico / perolo mis en place au Mixland.

✦ Ce système a été mis en place pour maîtriser le risque d'explosion de poussières qui est un des principaux risques de l'atelier Mixland.



QUELQUES ACTIONS DE SÉCURITÉ REALISÉS EN 2016

- ❖ Aménagement de l'atelier Mixland pour permettre d'éliminer le risque de coexistence entre chariots élévateur et piétons.



- ❖ De nouvelles règles de circulation ont été définies dans les bâtiments de stockage de produits finis afin de réduire le risque de collision entre chariots élévateurs et piétons.
- ❖ Port de gilet jaune obligatoire par les logisticiens et interdiction au personnel non autorisé de circuler à l'intérieur.



- ❖ L'atelier guanidine s'est doté d'un nouveau réacteur
- ❖ Ce nouveau réacteur a remplacé l'ancien vieillissant qui avec le temps aurait présenté des fissurations importantes pouvant engendrer une rupture de la double enveloppe et donc un risque majeur (toxique).



PROJETS ET INVESTISSEMENTS À VENIR

PROJETS ORCHIDEE SUR LE SITE DE LESGOR

- ❖ **OBJECTIF → Développer les ventes de MLPC suite à la perte du business MTSC:**
 - 2 nouveaux produits : ZDEC – ZDBC
 - 2 produits existants : ZBEC et TBzTD à développer sans être limité en capacité de production.

- ❖ Utiliser après modification un réacteur existant
- ❖ Modification d'une ligne de finition (essorage, séchage, broyage et conditionnement) pour la rendre commune avec les thiourées
- ❖ Cette nouvelle ligne va permettre de libérer de la capacité de production sur l'atelier multiproduit (bâtiment 44)
- ❖ Démarrage prévu sur Q1 2018

PROJETS ET INVESTISSEMENTS À VENIR

PROJET PPDN VOIE H2O2 SUR LE SITE DE RION DES LANDES

- ❖ **OBJECTIF → Développer un nouveau grade PPDN voie H2O2 :**
 - Projet conduit en partenariat avec DOW
 - Permet de compléter la gamme existante d'un 3^{ème} grade en plus du PPDN PD et PPDN NPD

- ❖ **Mise en place d'un contrat avec Dow pour pérenniser les ventes dans la durée**

- ❖ **Mise en place d'un nouveau réacteur en acier vitrifié dédié à ce grade**

- ❖ **Démarrage prévu sur Q3 2017**

PROJETS ET INVESTISSEMENTS À VENIR

APPROVISIONNEMENT EN CHLORE SUR LE SITE DE RION DES LANDES

- ❖ OBJECTIF → Passer sur de wagons de 54t
- ❖ Problématique actuelle: alimentation en chlore du bâtiment guanidine suite à l'arrêt de l'exploitation des wagons de chlore de 27 T

(Transport ferré : RID 2015 : Interdiction d'exploiter les petits wagons construits avant 1967 à partir 1 décembre 2019)

- ❖ POINTS FORTS DE S'APPROVISIONNER AVEC DES WAGONS DE 54t:
- ❖ Nous diminuons le nombre de wagons chlore transitant sur site et à l'extérieur
 - Au lieu d'un approvisionnement de 45 wagons / an, nous n'aurons plus qu'un approvisionnement de 22 wagons / an.
 - Diminution des dessertes SNCF (voir passage à 1 fois par semaine)
- ❖ Nous divisons par deux les manœuvres de chlore manœuvre à risque avec ouverture de la ligne de chlore
- ❖ Souplesse en approvisionnement car la flotte de wagon 54 t est plus importante.

Commission de suivi de sites

Sites MLPC de Lesgor et Rion des Landes

Vendredi 9 décembre 2016



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Sommaire

Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 9 novembre 2015

Site de RION des LANDES

Site de LESGOR

Décisions Individuelles

Instructions Dossiers en cours



2

Inspection site MPLC Rion des Landes

Date : 30 juin 2016

Objet : Protection des ressources en eau et des milieux aquatiques (prélèvement et consommation d'eau, collecte et traitement des effluents aqueux avant rejet dans le Retjons)

Constat : 2 écarts :

non respect pour le rejet global sortie site des paramètres : DCO, cyanures libres, DBO₅, Azote Global et Indice Phénol (non respect article 11.6 AP 24/02/2000)

un impact du site sur les eaux souterraines : augmentation du paramètre DCO entre l'amont (1,5 mg/l) et l'aval (132 mg/l) sur la campagne du 25/04/2016.



3

Inspection site MPLC Rion des Landes

▪ **Conclusions :**

Malgré la mise en place d'un traitement par ozonation reconnu comme une des meilleures techniques disponibles pour le traitement des rejets dans le BREF OFC, les effluents aqueux ne respectent toujours pas les valeurs limites réglementaires fixées dans l'arrêté préfectoral du site du 24/02/2000, ni les objectifs cibles définis par la directive IED .

Demande de réalisation dans un délai de 12 mois d'une étude d'impact actualisée sur le volet eau => permettra de juger de la pertinence des solutions secondaires de traitement à prévoir et de définir des valeurs limites de rejets compatibles avec le bon état du Retjons (dont l'objectif est pour 2027).

Demande également d'investigations poussées dans un délai de 2 mois afin d'identifier les sources de pollution de la nappe d'eaux souterraines.



4

Inspection site MPLC Lesgor

Date : 14 avril 2016

Objet : Vérifier la mise en œuvre du règlement (CE) N°1907/2006 du 18/12/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation de 2 intermédiaires enregistrés pour des conditions strictement contrôlés

Constat : Pas d'écart constaté. 7 demandes formulées portant sur la gestion des opérations de remplissage des fûts et des prises d'échantillons ainsi que sur la caractérisation des effluents (confirmation de l'absence d'intermédiaires isolés).



5

Inspection site MPLC Lesgor

Date : 17 novembre 2016

Objet : Action Nationale sur le maintien de l'installation dans un état sécuritaire en cas de perte des alimentations électriques.

Constat : Le site de Lesgor est bien secouru. Des améliorations sont demandées à l'exploitant concernant la prise en compte de la vulnérabilité des postes de livraison par rapport aux effets thermiques et de surpression identifiés dans l'étude de dangers ainsi qu'à l'amélioration du test de maintenabilité du groupe électrogène identifié comme MMR (alimentation en secours des installations d'absorption de H₂S associées à l'atelier thiourées et évitant l'émission de vapeurs toxiques).



6

Décisions Individuelles

Mise à jour du classement des installations suite aux décrets n° 2014 285 du 3 mars 2014 et n° 2014-1501 du 12 décembre 2014 modifiant la nomenclature des installations classées (SEVESO 3)

- Site LESGOR : Donner acte du 26 janvier 2016
- Site de Rion des Landes : Donner acte du 26 janvier 2016



7

Dossiers en cours d'instruction

- EDD site Rion des landes :
- transmis le 6 novembre 2015 et complété le 31 octobre 2016 suite à une première demande de complément DREAL
- intègre la demande de révision des échéances fixées à l'article 4.2.2 de l'APC du 01/06/2011 concernant le déplacement du stockage, de la cuvette de rétention et zone de dépotage de l'isocontainer du monochlorure de soufre => propositions de nouvelles MMR par l'exploitant pour ne pas modifier le PPRT sans déplacer cette activité.
- EDD site LESGOR :
- transmis le 28 juillet 2016



8

Dossiers en cours d'instruction

- Propositions de seuils de rejets aqueux pour le site de LESGOR suite à la mise en place d'un traitement par ozonation: prise en compte de la comptabilité des rejets avec le milieu « Le luzou »
- => réalisation par l'exploitant d'une étude technico-économique et d'une étude d'impact en 2015
- => première analyses des documents par la DREAL sur l'année 2016 => l'ozonation prévu (installation en 2016) permettra d'abattre les polluants chimiques mais pas les polluants physico-chimiques
- => l'exploitant doit étudier une solution de traitement complémentaire sur les paramètres physico-chimiques
- => demande de complément formulés à l'exploitant – la DREAL prévoit de finaliser l'instruction en 2017 en proposant un APC fixant de nouveaux seuils de rejet



9

FIN



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr>